

Cette fiche présente, pour le produit cité, les caractéristiques techniques obligatoires dans le cadre de la directive Ecoconception n°1253/2014

Informations		
Marque commerciale	ATLANTIC	
Référence du modèle	STYLEA 100 HY V	
Consommation d'énergie spécifique en kWh/(m ² .an) pour chaque zone climatique	climat chaud	-49
	climat moyen	-24
	climat froid	-10
Classe énergétique	C	
Typologie du produit	UVR, simple flux	
Type de motorisation	Vitesse variable	
Type de récupération de chaleur	Non concerné	
Rendement thermique de la récupération de chaleur	Non concerné	
Débit maximal (m ³ /h)*	77	
Puissance électrique absorbée au débit maximal (W)*	9	
Niveau de puissance acoustique (Lwa en dB(A))	50	
Débit de référence (m ³ /s)*	0,020	
Différence de pression de référence (Pa)*	10	
Puissance absorbée spécifique (W/(m ³ /h))	0,13	
Type de régulation	Modulée locale	
Coefficient de régulation	0,65	
Taux de fuites (%)	internes	Non concerné
	externes	Non concerné
	recirculation	Non concerné
Taux de mélange (%)	Non concerné	
Position et description de l'alarme visuelle d'encrassement des filtres	Non concerné	
Installation des entrées d'air neuf	Les entrées d'air doivent être installées conformément aux règles de l'art du système concerné : DTU 68.3, CPT 3615 V3	
Adresse internet concernant les instructions de démontage	Atlantic organise la collecte et le recyclage de ses appareils en adhérant à l'eco-organisme éco-systèmes http://www.eco-systemes.fr/	
Sensibilité du flux d'air aux variations de pression à + 20Pa et - 20 Pa (%)	Non concerné	
Etanchéité à l'air intérieur / extérieur (m ³ /h)	Non concerné	

* Débit/pression/puissance électrique de référence et maximal déterminés conformément au règlement n°1253/2014